

Protocole sanitaire à compter du 3 janvier 2022.

1/ Cas des élèves de moins de 12 ans, quel que soit leur statut vaccinal :

ÉLÈVE DE MOINS DE 12 ANS	
QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL	
POSITIF	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures• Isolement de 7 jours dans le cas contraire
CAS CONTACT	L'élève pourra rester en classe : <ul style="list-style-type: none">• Si le test PCR ou antigénique fait à J+0 est bien négatif• Et si les auto-tests réalisés à J+2 et J+4 sont négatifs (attestation sur l'honneur des parents)

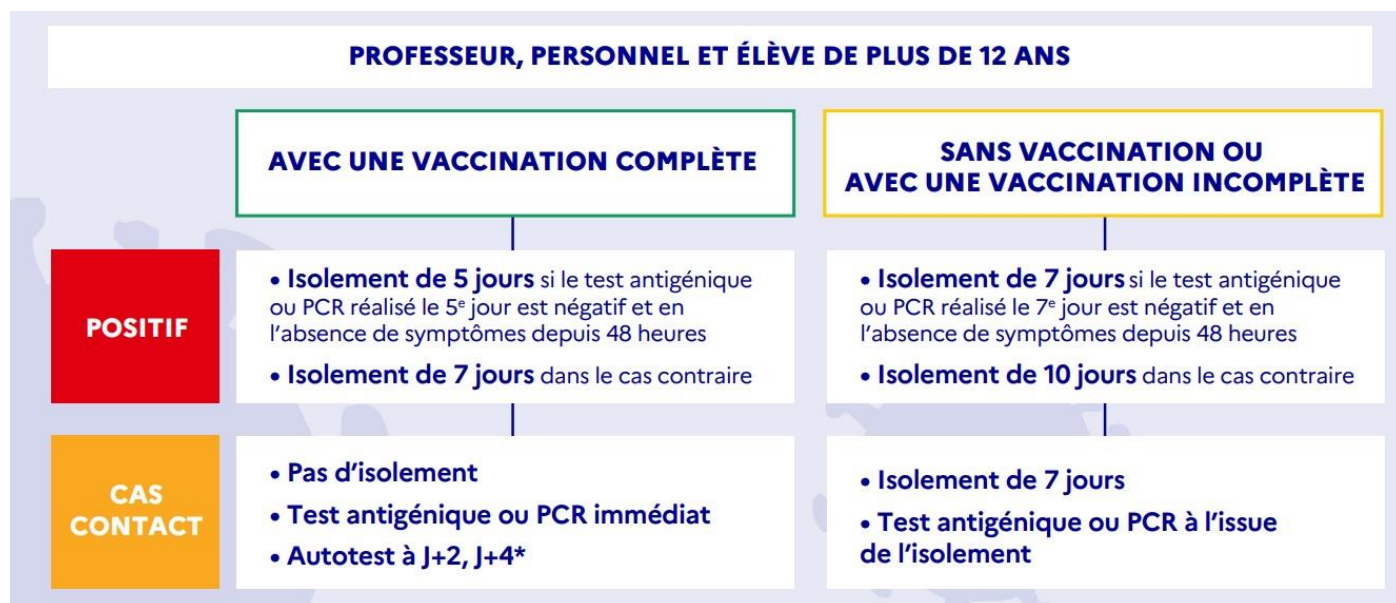
Pour les élèves cas contacts dont le premier test antigénique ou PCR est négatif, des autotests devraient être mis à votre disposition en pharmacie sur présentation du résultat de ce premier.

La date repère pour calculer J+2 et J+4 est la date du premier test effectué.

Pour chacun de ces deux autotests à J+2 et J+4 que vous aurez fait passer à votre enfant, il sera indispensable que votre enfant se présente à mon bureau ou à M. Leplé à 8h30 avec l'attestation sur l'honneur que le résultat de l'autotest était bien négatif.

Sans cette attestation sur l'honneur, je ne pourrai pas laisser votre enfant rejoindre les élèves de sa classe et je vous appellerai pour vous demande de venir le récupérer.

2/ Cas des élèves de plus de 12 ans et de tous les adultes du collège.



Pour les élèves cas contacts et ayant un schéma vaccinal complet (passe sanitaire à jour sur l'application tous anti covid) et dont le premier test antigénique ou PCR est négatif, des autotests devraient être mis à votre disposition en pharmacie sur présentation du résultat de ce premier test.

La date repère pour calculer J+2 et J+4 est la date du premier test effectué.

Pour chacun de ces deux autotests à J+2 et J+4 que vous aurez fait passer à votre enfant, il sera indispensable que votre enfant se présente à mon bureau ou à M. Leplé à 8h30 avec l'attestation sur l'honneur que le résultat de l'autotest était bien négatif.

Sans cette attestation sur l'honneur, je ne pourrai pas laisser votre enfant rejoindre les élèves de sa classe et je vous appellerai pour vous demande de venir le récupérer.

Enfin, je vous rappelle que tous les cours et devoirs à faire sont rentrés sur l'ENT, dans l'application cahier de textes. **Même en l'absence d'imprimante, la très grande majorité des exercices peuvent être recopiés sur les cahiers habituels, ce qui permet une autonomie plus grande pour les élèves isolés.**